

Réunion intersyndicale des 4 organisations : CGT/SNPTES/SGEN-CFDT/FSU

Groupe de Travail n° 2 – Temps de travail

Vendredi 27 octobre 2023

Liste des points de convergence sans priorisation

- Semaine de 4 jours – organisation du travail au choix de l'agent
- Mise en place d'une CPE pour la gestion des recours
- Cycle de travail : 35 h/37 H 30/40 H – au choix de l'agent - en cas de désaccord recours auprès de la CPE
- Jours de Télétravail : en cas de désaccord recours auprès de la CPE
- Respect de la préconisation médicale pour le Télétravail – les préconisations ont un caractère obligatoire - en cas de désaccord recours auprès de la CPE
  
- Récupération des 3 jours de congés supprimés
- Heure hebdomadaire sur le temps de travail, *cumulable en une demi-journée mensuelle* - dédiée à la pratique sportive/activité culturelle
- Fusion automatique des compteurs HSV et HNSV avec reliquat reportable sur l'année suivante
- Ouvrir le droit aux agents qui font 35h par semaine au HNSV
- Badgeage au choix de l'agent

Autorisations d'absence :

- Ajout d'une journée pour raison de déménagement
- En cas de décès élargir le droit à congé aux membres de la famille (niveau de parenté à définir : parents, beaux-parents, grands - parents, frères, sœurs...